

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL D'ISSIGEAC
RÉUNION ORDINAIRE DU 07 03 2023 à 20h30

Date de la convocation : 02 03 2023

Président de séance : CASTAGNER Jean-Claude

Présents : CASTAGNER Jean-Claude, BIROT Patrick, CAPILLON Claude-Marie, ~~CLEUET Florent~~, DE BEER Liesbeth, DE LAPOYADE Eliane, DELMARES Sébastien, DUBOIS Françoise, DUBOIS Éric, DUMONT Bernadette, GACHET Isabelle, LETOURNEUR-RENEE Marie-Chantal, ~~NOBLET Jessica~~, VANTOMME Guy, VITRAC Jean-Pierre.

Excusé(e)s : NOBLET Jessica

Procurator(s) : CLEUET Florent à VITRAC Jean-Pierre

Secrétaire de séance : LETOURNEUR-RENEE Marie-Chantal

Nombre de conseillers présents : 13

Nombre de conseillers votants : 14

La réunion débute à 20h30.

Présence de Mme Weiner Muriel, correspondante journal Sud-Ouest.

Mme LETOURNEUR RENEE Chantal est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour.

Ordre du jour :

1. Palais des Evêques – Travaux Clos et Couvert : Avenants TO1.
2. Palais des Evêques – Aménagement Intérieur : Recrutement Bureau de Contrôle Technique (BCT)
3. Palais des Evêques – Aménagement Intérieur : Recrutement Coordonnateur de Sécurité et Protection de la Santé (SPS)
4. Centre Médical : Avenant au PV de mise à disposition au profit de la CCSP
5. Création d'un plateau surélevé RD14E
6. Dépigeonnage : devis de prolongation de campagne.
7. Achat de matériel associatif
8. Vente de tuiles plates
9. Questions diverses

Approbation du PV du CM du 31 01 2023 : approuvé.

1) PALAIS DES EVEQUES – TRAVAUX CLOS ET COUVERT : AVENANTS TO1 – 2023/0008

Vu le code de la commande publique,

Vu la délibération 2020 0058 du 17 11 2020 : choix des entreprises pour la restauration du clos et couvert du Palais des Evêques,

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire :

*LOT 1 – MACONNERIE PIERRE DE TAILLE- ENT MORON – AVENANT 3 TO1 (+ 2 995.55€HT)

*Pavillon Ouest : reprise du seuil de la porte d'entrée de l'accueil de l'Office du Tourisme. Devis 220113 : 2 995.55€ HT

*Vu l'avenant 2 TO1 : + 12 741.04€ HT

- Nouveau montant Tranche Optionnelle 1 : 100 521.54€ HT soit 120 625.85€ TTC

*LOT 2 – CHARPENTE-COUVERTURE – ENT TMH- AVENANT 3 TO1 (+ 14 999.70€ HT)

*Travaux à réaliser dans l'inertie des travaux : Plus-value fourniture du linteauage du Pavillon Est. Devis 4V1Z : 2 246.40€ HT

*Réfection de la charpente de la tourelle. Devis 5V5Z : 12 753.30€ HT

*Vu l'avenant 2 TO1 : 2 535.92€ HT

- Nouveau montant Tranche Optionnelle 1 : 73 405.70€ HT soit 88 086.84€ TTC.

Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

➤ Emet un avis FAVORABLE et décide de conclure les avenants détaillés ci-dessus.

➤ Autorise le Maire ou l'adjoint délégué à signer les pièces nécessaires

Commentaire(s) : Il est important de maintenir ces travaux sur la TO1 et ne pas reporter sur la TO2. Monsieur le Maire informe le Conseil que les taux de subventions sont en baisse, il reste encore 35% à trouver sur la TO2. Actuellement la TO1 reste dans le budget prévu et pourra intégrer des imprévus. M. Capillon pointe les moins-values sur 2 postes. Urgent : Devis à établir par Moron pour la dernière corniche avec possibilité de démolition à confirmer.

2 PALAIS DES EVEQUES - AMENAGEMENT INTERIEUR : RECRUTEMENT BUREAU DE CONTROLE TECHNIQUE (BCT) - 2023/0009

Vu le projet d'aménagement intérieur du Palais des Evêques

Le bureau de contrôle est un établissement intervenant dans les projets de construction. Sa mission est de prévenir les risques et les aléas techniques liés à la réalisation d'ouvrages. Le [contrôleur technique du bâtiment](#) peut intervenir à toutes les étapes d'un projet de construction. Les missions du bureau de contrôle sont diverses puisqu'elles ont pour but de s'assurer du respect des règles et des normes de construction des bâtiments.

Monsieur le Maire présente les différentes propositions de services ainsi que le tableau d'analyse des offres reçues. Le Conseil, après en avoir délibéré :

***Emet** un avis favorable.

***Choisit** l'entreprise **SOCOTEC (24 000 PERIGUEUX)**

→ pour un montant total **de 7 360€ HT soit 8 832€ TTC.**

***Dit** que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

***Autorise** le Maire ou l'adjoint délégué à signer les pièces nécessaires

Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

3 PALAIS DES EVEQUES - AMENAGEMENT INTERIEUR : RECRUTEMENT COORDONATEUR DE SECURITE ET PROTECTION DE LA SANTE (SPS) - 2023/0010

Vu le projet d'aménagement intérieur du Palais des Evêques

La coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (SPS) a pour objectif d'améliorer la sécurité et de protéger la santé des personnes qui travaillent sur les chantiers de bâtiment et de génie civil, et de diminuer le nombre et la gravité des accidents corporels résultant de la présence simultanée ou successive d'entreprises sur les chantiers. Ainsi, dès lors que deux entreprises interviennent de manière simultanée ou successive sur un chantier, une coordination SPS doit être organisée. Un coordonnateur SPS doit donc être désigné par le maître d'ouvrage.

Monsieur le Maire présente les différentes propositions de services ainsi que le tableau d'analyse des offres reçues. Le Conseil, après en avoir délibéré :

***Emet** un avis favorable.

***Choisit** l'entreprise **DOMIELEC (24 400 LES LECHES)**

→ pour un montant total **de 2 490.€ HT soit 2 988€ TTC.**

***Dit** que les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

***Autorise** le Maire ou l'adjoint délégué à signer les pièces nécessaires

Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

4 CENTRE MEDICAL : AVENANT AU PV DE MISE A DISPOSITION AU PROFIT DE LA CCPSP - 2023/0011

Vu le PV de mise à disposition du Centre Médical (bâtiments et emprunts) par la Commune d'Issigeac auprès de la Communauté de Communes Portes Sud Périgord en date du 06 12 2022.

Vu la nécessité de corriger le montant du bien mis à disposition à la somme de 151 770.03€ et non pas 149 000€

Monsieur le Maire donne lecture de l'avenant proposé.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

***Emet** un avis favorable.

***Accepte** les termes de l'avenant ci-joint.

***Autorise** le Maire ou l'adjoint délégué à signer les pièces nécessaires

Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

5 CREATION PLATEAU SURELEVE RD 14^E – 2023/0012

Aménagement du carrefour sur le Tour de Ville (accès école, Maison des Services) et l'entrée de la Rue Simone Grignon (près de la Mairie)

La Mairie d'un côté, mais également l'école et plus récemment la maison des services Publics de la Communauté de Communes, sont accessibles depuis le carrefour situé sur le Tour de Ville Nord Est. La fréquentation de ces équipements engendre des échanges importants entre les voies communales les desservant et le Tour de Ville. Les vitesses sont souvent importantes rendant les mouvements dangereux dans ce carrefour. Il est donc nécessaire de sécuriser ce lieu et les déplacements des piétons.

Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Il est envisagé de créer un plateau surélevé sur les 4 branches du carrefour afin d'obtenir des vitesses apaisées ainsi que de réaliser des trottoirs pour les piétons sur une portion de la rue Simone Grignon, le long de la Mairie. Le plateau serait réalisé en même temps que la réfection du revêtement de la voirie départementale entre la Route de Bergerac et celle de Villeréal (rond-point). La réalisation de trottoirs faciliterait l'accès PMR des locaux de la Mairie.

Vu les travaux de goudronnage devant avoir lieu sur la RD 14^E par les services des routes du Département, il est nécessaire de faire concorder le projet communal avec l'opération de voirie menée par le Département.

Vu le décret 2022-1683 du 28 12 2022 prolongeant la procédure de dispense de publicité et de mise ne concurrence pour les marchés de travaux allant jusqu'à 100 000€.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

***Emet** un avis favorable à l'exécution des travaux

***Accepte** le devis de la société **EUROVIA (24 100 Bergerac)** pour un montant de **49 943.93€ HT** soit **59 932.72€ TTC**

***Autorise** le Maire ou l'adjoint délégué à signer les pièces nécessaires

Commentaire(s) : Monsieur le Maire rappelle les zones que le Conseil souhaiterait aménager pour permettre de sécuriser certains espaces de circulation et valoriser les entrées du village.

Eric Dubois signale que lors des travaux à l'entrée Rte de Bergerac, il faudra prévoir un tabouret pour l'évacuation des eaux usées de la Tour Est. Il faudra également prévoir de passer en souterrain le fil électrique qui pend le long du Palais.

Une nouvelle tranche de travaux est prévue concernant l'aménagement du reste du carrefour de la Mairie et le haut de la Grand'Rue. S'assurer que le Département, lors des travaux de voirie sur la RD14E, prenne en compte le problème des avaloirs.

6 DEPIGEONNAGE : DEVIS DE PROLONGATION DE CAMPAGNE – 2023/0013

Vu la campagne de dépiageonnage menée sur la commune depuis juin 2022, Monsieur le Maire présente les devis afin de poursuivre cette opération qui, à ce jour, compte la capture de 781 pigeons.

Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Le Conseil, après en avoir délibéré :

↘ **Emet** un avis favorable.

↘ **Accepte** le devis de l'entreprise EGEF (32 310 Maignaut-Tauzia)

× « **2 volières durée 8 mois** » d'un montant **HT de 5 436€** soit **6 523.20€ TTC**.

***Autorise** le Maire ou l'adjoint délégué à signer les pièces nécessaires

Commentaire(s) : 780 pigeons ont été prélevés depuis le début de la campagne au printemps 2022. Il y a moins de pigeons sur la commune mais il reste le problème des propriétaires qui n'ont pas encore protégé leurs avant-toits par la pose de grillage. Une communication dans la Gazette aura lieu sur ce sujet.

7 ACHAT DE MATERIEL ASSOCIATIF – 2023/0014

Vu l'état vétuste des tables et chaises mises à dispositions des associations, il est nécessaire de renouveler ce matériel.

Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Actuellement, les associations bénéficient de la pose d'éléments de scène en cas de demande de leur part,

Monsieur le Maire propose l'acquisition d'un podium démontable afin d'optimiser le temps et la pénibilité que représente le montage et démontage des éléments de scène.

Monsieur le Maire présente différents devis.

Le Conseil, après en avoir délibéré :

↘ **Emet** un avis favorable.

↘ **Accepte** les devis de la société **MEFRAN (34 510 FLORENSAC)**

× **30 tables lifetime** d'un montant **HT de 2 157€ soit 2 588.40€ TTC.**

***Autorise** le Maire ou l'adjoint délégué à signer les pièces nécessaires

Commentaire(s) : M. Sébastien Delmarès propose de numérotter les tables afin que les utilisateurs puissent faire l'état des lieux avec un « registre ». Ainsi il serait plus facile de connaître le dernier emprunteur qui pourrait être responsable des dégradations constatées ou de l'état de saleté/propreté des tables. Il est envisagé de faire payer une participation pour l'utilisation du matériel stocké dans le camion.

8 VENTE DE TUILES PLATES – 2023/0015

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

➤ **décide d'ajourner cette délibération.**

➤ **dit qu'elle sera présentée lors de la prochaine réunion.**

Commentaire(s) : Volonté de la Municipalité de vendre ces tuiles 1€ pièce, en priorité à des personnes d'Issigeac.

QUESTIONS ORALES

- CENTENAIRE UAI

Monsieur le Maire présente le livre édité à l'occasion du Centenaire du Club de Rugby de l'UAI. Cet ouvrage retrace l'histoire du Club avec de nombreuses photos. Il est mis en vente au prix de 25€ pièce.

- TRAVAUX RUE DU DR PERRIN

Le SMAEP a programmé des travaux de réfection du réseau d'eau potable rue du Dr Perrin en avril et mai 2023. En effet, le réseau est très ancien avec des risques de fuites alors que des nouvelles constructions sont prévues sur le secteur de La Grangette. Ces travaux risquent de générer des nuisances au niveau de la circulation.

- ECOLE

L'ouverture d'une classe ULISS est prévue à la prochaine rentrée.

- TRAVAUX SECTEUR LA GRANGETTE

Il est nécessaire de réaliser l'extension du réseau d'assainissement collectif en 2023. Des travaux de création d'un réseau d'eau potable auront lieu en même temps.

- PALAIS DES EVEQUES

La MOE concernant l'opération du Clos et Couvert n'a pas prévu une étude particulière sur la charpente alors que celle-ci montre des points faibles dans la partie centrale du Palais des Evêques.

La MOE pour l'opération « aménagement intérieur » propose :

* la suppression du perron. Les élus sont défavorables et votent majoritairement pour la conservation du perron (9 pour, 2 abstentions et 2 contre).

Les membres du conseil sont également favorables au maintien de la scène tel qu'elle se présente actuellement (style théâtre à l'italienne) : 10 pour, 1 abstention et 3 contre.

- ECLAIRAGE PUBLIC

Eric Dubois présente son rapport concernant les économies d'énergie possible sur l'éclairage public : 242 lampes au lieu de 346. Avec les références des candélabres, la coupure peut être effectuée aux heures demandées.

- MEDIATHEQUE

Appel à candidature sera lancé sur Panneau Pocket. Les critères précis et fiche de tâche seront établis pour les futurs entretiens.

Fin de séance à minuit

APPROBATION EN DATE DU 04 04 2023

Signatures

MAIRE



SECRÉTAIRE DE SÉANCE



Publication le 15 05 2023